

**Arrêté nommant la présidente de jury de l'examen conduisant à l'obtention
du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire
(CPLDS)**

Académies de Paris- Créteil-Versailles
Session 2024

Le Recteur de la région académique Ile-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des Universités de Paris et d'Ile-de-France ;
La Rectrice de l'académie de Créteil,
Le Recteur de l'académie de Versailles ;

Vu les articles D.222-4 à D.222-10-1 du Code de l'éducation;

Vu le décret n°2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1 : Est nommée, pour la session 2024, présidente de jury de l'examen conduisant à l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) de l'académie de Paris, de l'académie de Créteil et de l'académie de Versailles, Madame Rafaele LARTIGOU, Cheffe du Service Académique d'Information et d'Orientation de l'académie de Versailles.

ARTICLE 2 : Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 26 janvier 2024

**Le Recteur de la région
académique Ile-de-France,
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des Universités de Paris
et d'Ile-de-France**

Christophe KERRERO

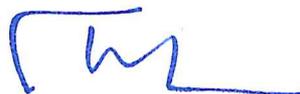
7 rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL CEDEX
Tél : 01 49 12 33 16
anne.lacroix@siec.education.fr
www.siec.education.fr

La Rectrice de l'académie de Créteil



Julie BENETTI

Le Recteur de l'académie de Versailles



Etienne CHAMPION